



L'ACTUALITE MUNICIPALE

VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Le Maire et l'ensemble du conseil municipal

Le dimanche 8 janvier, les habitants de la commune sont venus nombreux écouter les vœux de la municipalité.

Entouré de son conseil municipal, le Maire a insisté sur les propres atouts de la commune qui lui permettent d'avancer :

- son tissu associatif
- ses commerçants et artisans
- ses agriculteurs
- sa jeunesse

Puis il a fait le bilan des travaux 2016 et présenté les principaux projets 2017, à savoir :

- la relance du PLU



- la mise en service de la STEP du village d'Aranc et le lancement de l'étude d'une STEP pour les hameaux de Rougemont et Résinand

- Le lancement des travaux pour le raccordement de notre réseau d'eau potable à celui du Valromey

- La mise en sécurité des rues du village d'Aranc et de Rougemont

Ses engagements seront tenus sans augmentation des impôts à l'exception du prix du m³ d'eau.

Après avoir souligné l'implication des élus et du personnel municipal dans la réussite des projets, il a évoqué la réforme des institutions et l'avenir de l'intercommunalité tourné vers le Haut Bugey (Oyonnax) à l'horizon 2020.

TIRAGE DES ROIS AU CCAS



Le roi Louis et ses reines Germaine et Marie Reine.

A l'initiative des membres du CCAS, les habitants de plus de 75 ans, et les personnes âgées seules se sont retrouvés pour tirer les rois en ce début d'année 2017.

TRAVAUX

Réalisés :



Suite à l'affaissement d'une poutre dans le bureau des adjoints à l'étage de la mairie, nous avons fait appel à l'entreprise Lyaudet pour renforcer cette poutre et refaire la totalité du plancher. La pose d'un parquet flottant finalisera la remise en état de cette pièce.

À venir :

Les ampoules de l'éclairage extérieur de la salle polyvalente seront prochainement remplacées, en attendant les travaux définitifs réalisés par l'intermédiaire du SIEA sur l'ensemble des façades mairie et salle polyvalente.

REMERCIEMENTS AUX BENEVOLES



La municipalité a tenu à remercier les bénévoles du comité de fleurissement et de la bibliothèque pour leur implication dans la vie de la commune tout au long de l'année.

Par leur engagement ils embellissent nos différents quartiers et au travers de la bibliothèque, développent l'esprit culturel aux enfants des écoles et apportent aux adultes un grand choix de lecture.

ENFOUISSEMENT LIGNE ELECTRIQUE (SUITE)

Comme nous l'avons évoqué lors du flash communal de novembre, Le maire accompagné des deux conseillers de Rougemont, Nathalie Varignier et Guy Doléatto ont reçu les responsables de ENEDIS (Ex ERDF) au sujet des polémiques concernant l'implantation du transformateur EDF sur le hameau de Rougemont.

Lors cette rencontre, les responsables d'ENEDIS nous ont expliqué les contraintes techniques pour l'implantation du nouveau transfo et nous ont fait part du refus de 4 propriétaires qui ne souhaitent pas recevoir ce transfo sur leur propriété. Toutes ces explications nous ont été confirmées par courrier; celui-ci sera affiché au panneau d'information de Rougemont pour que les personnes qui le souhaitent puisse en prendre connaissance.

La demande d'un déplacement du transformateur étant rendu techniquement impossible, ENEDIS s'est engagé à réaliser un trompe l'œil qui sera présenté aux membres du conseil municipal pour accord.

INFOS PRATIQUES

CEREMONIE DU 7 FEVRIER

La cérémonie aura lieu , **le samedi 11 février**

Rassemblement :

14H30 : Stèle de Cognat

14H45 : Monument aux morts de Résinand

15H00 : monument aux morts d'Aranc

Cette cérémonie sera suivie par la projection du film « La libération des camps de concentration » et d'une exposition sur « le camp de concentration de NATZWEIL STRUTHOF », proposée par l'association « La commune d'Aranc et son histoire » à la salle polyvalente.

Un vin d'honneur clôturera cette commémoration.

CCAS : REPAS

Nous rappelons aux personnes de la commune de plus de 65 ans, le traditionnel repas organisé par le CCAS, qui aura lieu cette année le **samedi 11 mars**.

N'oubliez pas de vous inscrire.

PERMANENCES FEVRIER 2017

Du 30 janv au 5 février : G.DOLEATTO	04.74. 38.57.28
Du 6 au 12 février: M.cl SAVEY-GARET	06. 87.46.21.77
Du 13 au 19 février: D.MATHIEU	06. 81.72.96.22
Du 20 au 26 février : A. NAVEL	04.74.38.55.84
Du 27 au 5 mars :G.DOLEATTO	04.74. 38.57.28

PROJET MONTCORNELLES

Afin d'être opérationnel en 2017, un permis d'aménager a été déposé en mairie le 30 janvier par la communauté de commune ainsi qu'un permis de construire déposé par la SCIC.

Permis de construire :

La SCIC a choisi le cabinet d'architectes du patrimoine ARCHIPAT de Lyon, pour la programmation des premiers bâtiments à construire, à savoir :

- la tour porche
- La halle
- Les ateliers de la pierre, charpente et forge

Le cabinet s'est entouré des membres du comité scientifique qui suivent ce projet.

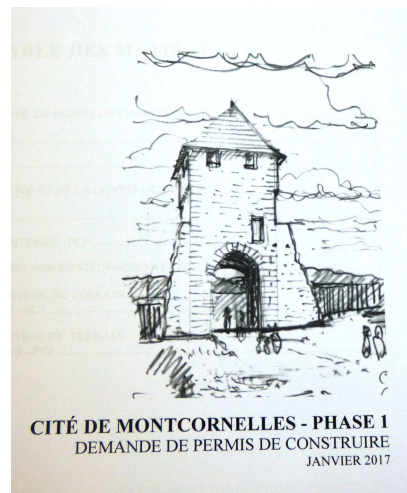
Permis d'aménager :

Il est déposé par la communauté de commune, maître d'ouvrage en matière d'aménagement du terrain.

Ce travail a été confié au cabinet AXIS Conseil Rhône Alpes situé à Bourg en Bresse.

La mairie d'Aranc a fait suivre ces permis au service de l'Etat (DDT) pour instruction.

La tour porche



AGENDA

02 février : Conseil municipal à 20h30.

11 février: Commémoration du 7 février 44

21 février : Conseil communautaire, 20H30, salle du conseil, Hauteville.

02 mars : Conseil municipal à 20H30 , (vote du budget 2017)